

## AIDE & INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD A.I.D. COLMAR

Notre association est née en avril 1947 et, depuis cette date, elle n'a cessé de remplir sa mission, en la transformant et en l'adaptant aux besoins successifs des époques et des changements de la société. À l'origine son nom était «**AIDE AUX MÈRES DE FAMILLE**», et devait, après la guerre, porter assistance aux veuves, aux familles et aux enfants, souvent très démunis.

Aujourd'hui elle s'appelle **A.I.D. : «AIDE & INTERVENTION À DOMICILE»**. Elle a pour but d'organiser, de gérer et de coordonner toutes les actions destinées à assurer et promouvoir l'aide au domicile à toutes les familles et à toute personne en situation de crise, de maladie, ou de maternité, ...  
Notre intervention doit leur permettre de garder ou de retrouver leur autonomie, et de les secourir dans la vie quotidienne. Trente cinq salariées - TISF, AVS et AD -, interviennent chaque année auprès de plus de 350 familles sur Colmar et 200 communes et villes situées sur le nord du Haut-Rhin.  
64 années plus tard, et quelle que soit la condition sociale, c'est auprès de ceux en situation de grandes difficultés familiales : maladie, isolement, difficultés de vie, ... que nous intervenons en ayant pour objectif de les maintenir dans leur domicile, et en répondant aux besoins les plus urgents.

**A.I.D. COLMAR** est membre de la fédération «**ADESSA À DOMICILE**» qui regroupe 450 structures et 40.000 salariés en France œuvrant aussi dans le secteur du soin (CSI, SSIAD,...) et, auprès des personnes âgées et handicapées.

**PATRICK KOCHERSPERGER**, Président & **Dominique VEDELAGO**, Directrice

Conseil Général



Haut-Rhin

L'Acteur de votre quotidien



santé  
famille  
retraite  
services



**ALSACE ACTIVE**  
FINANÇEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

Nous tenons ici à associer et à remercier tous les partenaires financeurs et les partenaires institutionnels qui nous ont soutenus, le Cabinet d'Architecture VITALIS, Jean-Luc THOMAS et son équipe pour cette remarquable réalisation, ainsi que toutes les entreprises et leurs ouvriers & techniciens pour la réhabilitation innovante de notre bâtiment aux normes HQE / BBC 2005—EFFINERGIE® et adaptation PMR (Personnes à Mobilité Réduite).



**INAUGURATION OFFICIELLE**

**VENDREDI 4 JUIN 2010 à 11H00**

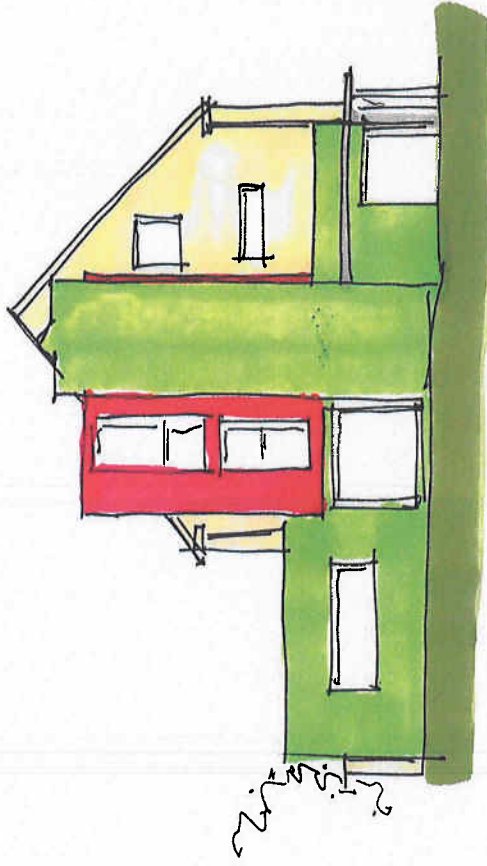
**INAUGURATION SUIVIE D'UN COCKTAIL DÉJEUNATOIRE**

**JOURNÉES PORTES OUVERTES**

**VENDREDI 4 JUIN DE 13H30 à 19H00 & SAMEDI 5 JUIN DE 9H00 à 13H00**

**AVEC DEUX CONFÉRENCES-DÉBATS**

(entrée libre dans la limite des places disponibles - programme au verso)



**adessa domicile**  
Fédération Nationale

**AIDE & INTERVENTION À DOMICILE – COLMAR**  
**4A, rue de Riquewihr - 68000 COLMAR**

Tél : 03-89-41-38-34 / Fax : 03-89-41-43-13 / e-mail : [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

L'Association  
**AIDE & INTERVENTION À DOMICILE de COLMAR**  
Le Conseil d'Administration et le Personnel

**Patrick KOCHERSPERGER**  
Président

**Jérôme WIRTH**  
Président Honoraire

vous remerciant d'honorer de votre présence l'inauguration de  
notre nouveau siège administratif & de formation au

**4A, Rue de Riquewihr à Colmar**  
**Vendredi 4 juin 2010 à 11h00**

Cette manifestation sera placée sous le haut-patronage de :

**M. Charles BUTTNER**  
Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**M. Philippe RICHERT**  
Président du Conseil Régional d'Alsace

**M. Alain FABIAN**  
Président de la CAF du Haut-Rhin

**Mme Christiane BERNARD**  
Présidente de la MSA d'Alsace

**M. Jean de GAULLIER**  
Président fédéral ADESSA À DOMICILE



## « JOURNÉES PORTES OUVERTES »

Vendredi 4 juin 2010 de 13h30 à 19h00  
Samedi 5 juin 2010 de 9h00 à 13h00

Dans le cadre de ces deux journées inaugurales nous vous invitons à participer (entrée libre dans la limite des places disponibles) à :

- Deux conférences-débats.
- Des rencontres avec nos personnels à la découverte de l'aide à domicile, des services à la personne et des deux principaux métiers que nous pratiquons : TISF & DEAVS.
- À la demande, visites et présentations techniques sur la conception et la réalisation de notre bâtiment HQE - BBC «Bâtiment Basse Consommation» et ses innovations techniques.



### Conférence-débat / Vendredi 4 juin 2010 à 14h00

« **Les violences faites aux femmes et aux enfants** »  
Une nouvelle loi pourquoi et comment ?

**Me Laurent HINCKER**

Avocat, Professeur associé des Universités,  
Président de l'Observatoire européen des violences intrafamiliales.

### Conférence-débat / Samedi 5 juin 2010 à 10h00

« **Surendettement et pauvreté** ? »

Comment comprendre et agir face à ces deux états ?  
**Jean-Louis KIEHL**, Directeur CRESUS ALSACE,  
Président de la Fédération CRESUS

# DOSSIER DE PRESSE

## INAUGURATION AID COLMAR

**Vendredi 04 juin à 11h00 en présence**

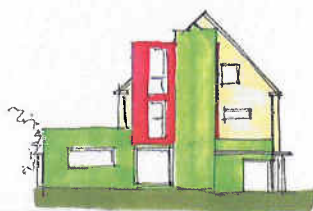
**M. Charles BUTTNER**, Président du Conseil Général du Haut-Rhin

**M. Philippe RICHERT**, Président du Conseil Régional d'Alsace

**M. Alain FABIAN**, Président de la CAF du Haut-Rhin

**M. Jean de GAULLIER** Président fédéral ADESSA À DOMICILE

1



## PROGRAMME

### PRESENTATION AID COLMAR...

- ✦ DEPUIS 63 ANS AU SERVICE DES FAMILLES & DE LA PETITE ENFANCE...
- ✦ AGRÉMENTS & AUTORISATIONS
- ✦ LES MÉTIERS PRATIQUÉS À AID 68 COLMAR : TISF & AVS
- ✦ ACTIONS & PERMANENCES AVEC NOS PARTENAIRES EN 2010
- ✦ AID COLMAR EN QUELQUES CHIFFRES...
- ✦ NOTRE NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF & DE FORMATION : UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ! Visites-découvertes assurées par l'architecte
- ✦ DEUX CONFÉRENCES-DÉBATS :  
**Me Laurent HINCKER**, Avocat, Universitaire : « **Les violences faites aux femmes et aux enfants** » - Une nouvelle loi pourquoi et comment ?  
**Jean-Louis KIEHL**, Directeur CRESUS ALSACE, Président Fédération CRESUS.  
« **Surendettement et pauvreté** ? » Comment comprendre et agir face à ces deux états ?

# DOSSIER DE PRÉSENTATION

## AID COLMAR

**Association AIDE & INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD**

**DEPUIS 63 ANS AU SERVICE DES FAMILLES & DE LA PETITE ENFANCE...**

Nous aimerions vous présenter le travail d'une association discrète, fondée dès l'après-guerre en 1945 et qui depuis cette date n'a cessé de remplir sa mission, en la transformant et en l'adaptant aux besoins successifs des époques et des changements de la société. Créée dès l'après-guerre, et présidée par Madame PAIRA, elle avait comme engagement d'apporter une « AIDE AUX MÈRES DE FAMILLE » isolées et en détresse. Nous poursuivons son activité et ses missions 63 ans plus tard auprès de ceux, souvent les plus démunis, mais aussi, et quelle que soit la condition sociale, auprès de ceux en situation de difficultés familiales : maladie, isolement, difficultés de vie... en ayant pour objectif de les maintenir dans leur domicile, et en répondant aux besoins les plus urgents. Nous occupons actuellement une quarantaine de salariées sur Colmar et le nord du Haut-Rhin.

L'Association AID COLMAR organise, gère et coordonne toutes les actions destinées à assurer et à promouvoir une aide à domicile, individuelle ou collective, aux familles, à leurs enfants, ou à toute personne, pour leur permettre de garder ou de retrouver leur autonomie, et de les seconder dans la vie quotidienne.

Pour ce faire, Association AID COLMAR pourra notamment :

- apporter une aide aux familles ou aux personnes en situation difficile avec une intervention d'un personnel qualifié en aide à domicile, TISF, AVS, AIDE MÉNAGÈRE.
- assurer des services : aide aux familles, aide et d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou malades, ainsi que des aides ménagères.
- organiser d'une manière générale tout autre service susceptible de venir en aide aux personnes et aux familles.

### AGRÈMENTS ET AUTORISATIONS

**ARRÊTÉ N° 2006-2.68.04 - PORTANT AGRÈMENT QUALITÉ D'UN ORGANISME DE SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE**, L'agrément qualité est accordé à l'Association d'Aide et d'Intervention à Domicile (AID) sise à 68000 Colmar pour un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile auprès des familles comportant la prise en charge des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans.

**ARRÊTÉ 2006-00281 du 20 avril 2006 - Portant autorisation de création d'un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile prenant en charge des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans** par l'Association d'Aide et d'Intervention à du Haut-Rhin/Nord (AID) à Colmar

**AGRÈMENT ENTREPRISES SOLIDAIRE - AU SENS DE L'ARTICLE L .443-3-1 DU CODE DU TRAVAIL.**

**A.I.D.** veut dire « AIDE & INTERVENTION À DOMICILE », mais présenter une association c'est bien entendu, présenter celles et ceux qui la font vivre comme service de proximité des familles. Il faut honorer ces personnes discrètes et engagées, autour de notre Conseil d'Administration, pour le travail accompli au cours de ces années, grâce aussi au professionnalisme et à l'autorité de notre directrice Mme Dominique VEDELAGO qui, depuis plus de 29 ans, œuvrent tous ensemble en étant à l'écoute des familles, et, en répondant aux besoins avec compétence et rigueur.

---

AID COLMAR - ASSOCIATION D'AIDE & D'INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD

SECRETARIAT & CORRESPONDANCES : 4A, RUE DE RIQUEWIHR - 68000 COLMAR

TEL : 03-89-41-38-34 / Fax : 03-89-41-43-13 / E-MAIL : [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

REGISTRE DES ASSOCIATIONS - TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR - VOLUME 6 - FOLIO N° 48 - NAF 8899 B - SIRET 778 905 158 000 29

## LES MÉTIERS PRATIQUÉS À AID 68 COLMAR

L'Association AID COLMAR est signataire de conventions avec le Conseil Général du Haut-Rhin, la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace qui accordent des financements pour les prestations réalisées auprès des familles.

Notre Association est en cours de CERTIFICATION QUALITÉ - NORME AFNOR NFX 50-056 – SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE.

3

**TISF : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**, elle intervient dans les familles qui ont un besoin de soutien psychologique ou éducatif. Ce travail englobe la prévention, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et nécessite une formation. Elle intervient auprès de publics fragilisés – familles – enfants – handicapés – personnes âgées –, en aide dans les actes de la vie de tous les jours. Il s'agit d'une « travailleuse sociale » qui intervient également de façon pratique par l'exécution des tâches pratiques et domestiques.

Face aux enfants, elle soutient les parents dans leur fonction parentale.

Une des missions les plus importantes est d'assurer le maintien et l'autonomie dans l'environnement habituel des familles.

Dans les situations de crise, sa contribution est de réinstaurer un équilibre relationnel « correct » entre les membres de la famille, afin d'éviter des placements institutionnels, ou des interventions plus lourdes.

Les présences de TISF dans la famille peuvent aussi être pour les raisons comme :

- l'accompagnement d'une maman lors d'une grossesse pathologique,
- des naissances multiples,
- suppléer à l'absence (maladie, accident) d'un parent,
- accompagnement d'un parent pendant une maladie grave,
- suivi de familles avec des problèmes d'alcoolisme, d'incarcération, ...,
- de grande fatigue des parents dans des familles nombreuses ou avec un enfant handicapé à charge, ...

Ces accompagnements peuvent être individuels ou collectifs.

Le diplôme qui sanctionne les études a beaucoup évolué au cours de la dernière décennie et a permis une étape importante de la reconnaissance des TISF dans le champ social actuel.

Notre association recrute et recherche des TISF.

### L'AVS : Auxiliaire de Vie Sociale

L'intervention à domicile de l'AVS vise à répondre aux besoins des personnes qui connaissent un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés passagères dues à la maladie, au handicap ou à l'isolement. Elle contribue au maintien à domicile des personnes ayant besoin d'être aidées ponctuellement ou plus durablement.

Elle accompagne les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne, et effectue aussi des tâches telles que : entretien du lieu de vie, préparation des repas... Elle apporte une aide concrète et pratique à des personnes confrontées à des difficultés. Le diplôme d'état peut s'obtenir soit en formation initiale, soit en cours d'emploi ou soit par la VAE (Validation des Acquis par l'Expérience).

AID COLMAR a fêté en 2007 son 60<sup>ème</sup> anniversaire et s'est installé depuis janvier 2010 dans ses nouveaux locaux au 4A, rue de Riquewihr à Colmar. Cet espace est un point d'actions, de travail et de rencontres en commun avec d'autres intervenants intéressés par notre démarche.

Nous développons également des groupes de réflexions transversaux sur des thématiques prospectives (Nutrition, alimentation, santé et soins, culture) liées à nos activités dans notre secteur.

4

AID COLMAR est un acteur économique local et un employeur de l'économie sociale appartenant au secteur de la branche de l'aide à domicile et des services à la personne, secteur le plus important de l'économie sociale qui connaît le développement le plus important en matière de création d'emplois.

### ACTIONS & PERMANENCES AVEC NOS PARTENAIRES EN 2010

**CRESUS ALSACE** pour les familles et personnes en situation de surendettement.

**Les RESTOS DU CŒUR** de COLMAR - ateliers collectifs autour de l'alimentation CUISINE/NUTRITION.

**Le CCAS de KAYSERSBERG** – Ateliers cuisine et alimentation CUISINE/NUTRITION.

**CONSEIL GÉNÉRAL PUÉRICULTURE** permanence commune accueil nourrissons & petite enfance.

**LUDOTHÈQUE JEUX JOUE**, Nouveau concept autour de l'accueil Parents/Enfant.



**CRESUS**  
Chambre REgionale  
Du SUrendettement  
Social



**RESTOS DU CŒUR COLMAR**

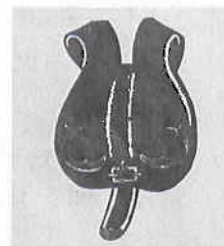


**LUDOTHÈQUE  
JEUX JOUE**

Conseil Général



**Haut-Rhin**



**CCAS KAYSERSBERG**

AID COLMAR - ASSOCIATION D'AIDE & D'INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD

SECRETARIAT & CORRESPONDANCES : 4A, RUE DE RIQUEWIHR - 68000 COLMAR

TEL : 03-89-41-38-34 / Fax : 03-89-41-43-13 / E-MAIL : [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

REGISTRE DES ASSOCIATIONS - TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR - VOLUME 6 - FOLIO N° 48 - NAF 8899 B - SIRET 778 905 158 000 29

## AID COLMAR EN QUELQUES CHIFFRES...

40 SALARIÉES – NOTRE PERSONNEL C’EST 100% DE FEMMES À CE JOUR.  
300 à 350 FAMILLES BÉNÉFICIENT DE NOS INTERVENTIONS ET DE NOS SERVICES PAR AN  
32.000 HEURES EFFECTUÉES  
1.200.000 € DE BUDGET ANNUEL – UNIQUEMENT PAIEMENTS DES PRESTATIONS RÉALISÉES.  
SECTEUR D’INTERVENTION : 150 VILLES ET COMMUNES DU HAUT-RHIN NORD

### 3 PARTENAIRES FINANCEURS PRINCIPAUX

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN  
LA CAISSE D’ALLOCATIONS FAMILIALES DU HAUT-RHIN  
LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE D’ALSACE



Conseil Général



Haut-Rhin



5

### Le CONSEIL d'ADMINISTRATION AID COLMAR

Patrick KOCHERSPERGER - Président  
Jérôme WIRTH - Président d'Honneur  
France MICHEL - Secrétaire Générale – Gestion des Bâtiments  
Madeleine SCHOENENBERGER - Trésorière  
Thibaut KOCHERSPERGER – Administrateur – Juridique et Développement  
Christiane HELFTER & Christiane HARTZER - Administratrices  
Marie-Odile BIRY, Programmes scolaires et éducation & Marie KNIBIEHLY – Administratrice  
Jeannine UTZ – Chargée des relations avec la Ludothèque  
  
Dominique VEDELAGO, Directrice  
Dominique VIX-LASSUS, Chargée d'évaluation

ASSOCIATION AIDE & INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD  
4A, Rue de Riquewihr - 68000 COLMAR (**Nouvelle adresse**)  
Tél : +33-(0)3-89-41-38-34 / Fax : +33-(0)3-89-41-43-13 / [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

Patrick KOCHERSPERGER - Président AID COLMAR  
Administrateur ADESSA À DOMICILE FÉDÉRATION NATIONALE  
Délégué régional et Administrateur de l'USGERES – Syndicat des Employeurs de l'Économie Sociale  
Administrateur CRES ALSACE – Chambre Régionale de l'Économie Sociale d'ALSACE  
[patrick.kochersperger@wanadoo.fr](mailto:patrick.kochersperger@wanadoo.fr) / 06-07-82-59-44

Notre association est membre de la Fédération Nationale ADESSA À DOMICILE  
400 Associations et 42.000 salariés sur l'ensemble des départements et territoires français.



## NOTRE NOUVEAU SIÈGE ADMINISTRATIF & DE FORMATION UNE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE !

### NOS PARTENAIRE FINANCEURS

Conseil Général



**Haut-Rhin**

*L'Acteur de votre quotidien*



6

Ce bâtiment d'habitation des années 1950/60 a été réhabilité entre octobre 2008 et février 2010, en espace de bureaux et de formation, aux normes BBC 2005-EFFINERGIE<sup>®</sup>, permettant de réaliser une performance énergétique remarquable limitée à 68 kWh/m<sup>2</sup>/an, avec une adaptation PMR – Personnes à Mobilité Réduite – et avec un ascenseur.

Dans le cadre de cette démarche environnementale les extensions ont été réalisées avec ossature et bardage bois, toutes les menuiseries extérieures sont en bois, l'isolation extérieure, en panneau de fibres de bois de 15 cm, permet d'obtenir un gain à 40 kWh/m<sup>2</sup>/an avec des toitures qui ont été végétalisées. L'isolation interne est en ouate de cellulose, les peintures sont écologiques.

Ce bâtiment a été largement primé pour ses performances environnementales par le Conseil Régional d'Alsace. Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien et leurs compétences aux cotés de notre architecte **Jean-Luc THOMAS** et de son équipe, aux entreprises, leurs techniciens et leurs ouvriers. **Visites-découvertes assurées par l'architecte.**

*Jean-Luc THOMAS Cabinet d'Architecture VITALIS COLMAR & Patrick KOCHERSPERGER Maître d'Ouvrage pour AID COLMAR.*

**AID COLMAR - ASSOCIATION D'AIDE & D'INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD**

SECRETARIAT & CORRESPONDANCES : 4A, RUE DE RIQUEWIHR - 68000 COLMAR

TEL : 03-89-41-38-34 / Fax : 03-89-41-43-13 / E-MAIL : [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

REGISTRE DES ASSOCIATIONS - TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR - VOLUME 6 - FOLIO N° 48 - NAF 8899 B - SIRET 778 905 158 000 29

## DEUX CONFÉRENCES-DÉBATS - ENTRÉE LIBRE

Débats introduits et animés par Patrick KOCHERSPERGER, Président de AID COLMAR



### Conférence-débat - Vendredi 4 juin 2010 à 14h00

« Les violences faites aux femmes et aux enfants »

Une nouvelle loi pourquoi et comment ?

**Me Laurent HINCKER**

Avocat, Professeur associé des Universités,

Président de l'Observatoire européen des violences intrafamiliales.

Un regard porté par un des meilleurs spécialistes sur une des questions sociétale les plus complexes : les chiffres de l'observatoire national de la délinquance sur la violence à l'encontre des femmes dans le couple révèlent que plus de 47 000 faits ont été enregistrés en 2007, en progression de 31% entre 2004 et 2007. Avocat au barreau de Strasbourg et Paris, spécialiste en droit pénal, droit des personnes, droit communautaire et droit européen (notamment devant la Cour européenne des droits de l'homme), Laurent HINCKER est aussi professeur associé des universités, où il enseigne la sociologie juridique et criminelle. Sa formation pluridisciplinaire lui permet de contextualiser au-delà du droit, les problématiques au regard des sciences humaines; il est ainsi devenu un spécialiste reconnu des violences psychologiques et du harcèlement moral, dans l'entreprise ou dans le milieu familial. Médiateur familial diplômé d'Etat, il a également obtenu la qualité de professionnel qualifié auprès des Tribunaux. Professeur associé des universités, il est depuis 2007 avocat agréé auprès de la Cour Pénale internationale de La Haye. Reconnu pour son expertise en matière de Droits de l'Homme, il a plaidé à plusieurs reprises des affaires emblématiques devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Il a participé à la création de l'association AVIP (Aide aux victimes de violences psychologiques et de harcèlement moral dans la vie privée ou professionnelle), l'association AIVAR (Association d'aide aux victimes des accidents de la route) et l'association ACCORD (Association d'aide aux victimes, médiation, réparation pénale pour les mineurs et prévention de la récidive).



### Conférence-débat - Samedi 5 juin 2010 à 10h00

« Surendettement et pauvreté ? »

Comment comprendre et agir face à ces deux états ?

**Jean-Louis KIEHL, Directeur CRESUS ALSACE,**

Président de la Fédération CRESUS.

Surendetté et/ou pauvre ? Est-on forcément les deux ? Quelle définition donner de la pauvreté, et quant est-on un individu considéré comme pauvre ? Le seuil de pauvreté c'est quoi ? Ce seuil est fixé habituellement à 50 % du niveau de vie médian en France, tandis qu'Eurostat privilégie le seuil de 60 %. Définir la pauvreté est et sera toujours une construction statistique. L'écart entre les seuils de 50 et 60 % le montre bien : le taux de pauvreté va du simple au double selon que l'on utilise la première ou la seconde définition. Qu'entend-t-on par pauvreté absolue et pauvreté relative ? Mais à partir de ce constat est-on nécessairement surendetté en étant pauvre ? Et pauvre en étant surendetté ? Qui, et quand est-on vraiment surendetté et comment le devient-on ? Et, qui en est finalement responsable ?

Nos deux associations, CRESUS & AID COLMAR, sont confrontées à ces questions quotidiennement, alors comment assumons-nous notre rôle d'aide et de conseil dans ses situations ? Avons-nous des moyens efficaces face aux banques, aux créanciers, face à un consumérisme effréné et incontrôlé ? Et, comment pouvons-nous freiner cette spirale infernale ?

**2010 est Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

AID COLMAR - ASSOCIATION D'AIDE & D'INTERVENTION À DOMICILE DU HAUT-RHIN NORD

SECRETARIAT & CORRESPONDANCES : 4A, RUE DE RIQUEWIHR - 68000 COLMAR

TEL : 03-89-41-38-34 / Fax : 03-89-41-43-13 / E-MAIL : [aid-colmar@wanadoo.fr](mailto:aid-colmar@wanadoo.fr)

REGISTRE DES ASSOCIATIONS - TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR - VOLUME 6 - FOLIO N° 48 - NAF 8899 B - SIRET 778 905 158 000 29